

Éducation gratuite et obligatoire : une étude sur le cas du Libéria

Free, compulsory education: a case study in Liberia

Educación gratuita y obligatoria: estudio sobre el caso de Liberia

Charles Gbollie, Emmanuel Boone Waydon et Joseph Bernard

Traducteur : Sylvaine Herold



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/5619>

DOI : 10.4000/ries.5619

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2016

Pagination : 85-94

ISBN : 978-2-85420-612-8

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Charles Gbollie, Emmanuel Boone Waydon et Joseph Bernard, « Éducation gratuite et obligatoire : une étude sur le cas du Libéria », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 73 | décembre 2016, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 22 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ries/5619> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.5619>

© Tous droits réservés

Éducation gratuite et obligatoire : une étude sur le cas du Libéria*

Charles Gbollie
Emmanuel Boone Waydon
Joseph Bernard

Foundation for Research, Education and Empowerment (FREE) Liberia¹

INTRODUCTION

La Constitution du Libéria reconnaît la nécessité de l'égalité d'accès aux opportunités et aux infrastructures éducatives de l'ensemble des citoyens dans la mesure des ressources disponibles (République du Libéria, 1986), en raison du rôle essentiel qui est le leur pour contribuer au bien-être social, économique et politique du pays. En 2001, le gouvernement du Libéria s'est tout d'abord penché sur l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. Il s'agissait de favoriser une scolarisation accrue des élèves au niveau du primaire afin de promouvoir la littératie et la numératie. Cette politique a ensuite été étendue, en 2011, du niveau 7 au niveau 9 dans les écoles publiques (République du Libéria, 2011). Le Libéria offre donc désormais un enseignement gratuit, du niveau 1 au niveau 9, afin de garantir que les enfants, en particulier ceux issus de familles et communautés pauvres, ont accès à une éducation de base. Selon Waydon, Liu et Ketter (2016), la nouvelle loi de réforme éducative met principalement l'accent, en plus des compétences académiques, sur l'atteinte au niveau national des objectifs d'alphabétisation des élèves et sur les compétences recherchées par le marché, à travers notamment le développement des compétences informatiques.

L'une des raisons de l'introduction de l'enseignement gratuit et obligatoire au Libéria est sans doute liée au fait que le pays est signataire d'un certain nombre de traités internationaux, dont la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. L'article 26.1 de la Déclaration exige des États membres qu'ils garantissent à chacun le droit à une éducation gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental (Right to Education Project, 2014). Elle souligne néanmoins que l'enseignement offert doit être de qualité et pertinent pour l'enfant. Garantir ce droit est essentiel dans la mesure où l'éducation de base constitue le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie (Unesco, 2000).

* Article traduit par Sylvaine Herold.

1. La *Foundation for Research, Education and Empowerment (FREE) Liberia* est une organisation non gouvernementale reconnue au Libéria, qui promeut l'amélioration des conditions de vie à travers la recherche, l'éducation et l'émancipation. Nos sincères remerciements aux membres du Conseil, en particulier Rosemarie Terez-Santos, et au personnel de l'organisation pour la qualité de leur travail.

Au Libéria, le système éducatif est en cours de réforme progressive afin de répondre aux besoins des apprenants, en dépit des nombreux défis auxquels il est confronté. Parmi ces défis, citons l'insuffisant soutien budgétaire, la faiblesse des systèmes et des structures pour la fourniture effective de services éducatifs, les capacités humaines et logistiques insuffisantes, le trop grand nombre d'élèves qui n'atteignent pas les résultats d'apprentissage escomptés, le grand nombre d'enfants et de jeunes non scolarisés et la participation insuffisante des parents et des communautés (Ministère de l'éducation, 2015).

OBJECTIF DE L'ÉTUDE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Cette étude vise à examiner ce que les écoles libériennes enseignent à leurs élèves, du point de vue de la politique d'éducation de base gratuite et obligatoire du Libéria, et le sens qui est attribué à l'enseignement obligatoire. L'objectif est de savoir si cet enseignement est considéré comme étant commun à tous les élèves, mais également s'il est bien enseigné à tous à l'école. L'actuel curriculum national du Libéria a été révisé en 2011. Ce processus a impliqué un échantillon représentatif de parties prenantes, dont des membres de la direction en charge des curricula au ministère de l'éducation, des spécialistes des contenus et des représentants de plusieurs institutions y compris l'enseignement supérieur et les partenaires. À l'issue du processus de révision, la validation du curriculum se fait habituellement en lien avec toutes les parties prenantes, dont les chefs d'établissement, les enseignants et les parents. Le curriculum national est utilisé pour favoriser le développement holistique des élèves, afin qu'ils contribuent à la reconstruction du pays dans le but d'atteindre les progrès socioéconomiques souhaités. Il est également conçu pour améliorer la qualité et rendre l'enseignement pertinent afin de garantir que les élèves libériens sont bien préparés pour participer aux examens régionaux, comme ceux organisés par le West African Examinations Council (WAEC), ou Conseil des examens de l'Afrique occidentale, et le *West African Senior Secondary Certificate Examinations* (WASSCE), l'examen scolaire avancé de l'Afrique de l'Ouest.

Cette recherche vise à répondre aux questions clés suivantes : quel sens est donné à l'enseignement obligatoire au Libéria ? L'enseignement obligatoire au Libéria est-il commun à tous les élèves ? Qu'enseigne-t-on à tous à l'école ?

REVUE DE LITTÉRATURE

De nombreux pays africains ont introduit un enseignement gratuit et obligatoire. Comme au Libéria, le droit à l'éducation de base dans d'autres pays africains est garanti dans leurs constitutions respectives. La mise en œuvre de politiques d'enseignement gratuit et obligatoire semble essentielle si l'on considère le retard pris par de nombreux pays africains pour la fourniture d'un enseignement primaire universel.

LES DÉFIS DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU LIBÉRIA

L'accès

Il peut sembler aisé d'introduire une politique de gratuité afin que les enfants puissent aller à l'école sans coûts directs pour les parents. Mais, au Libéria, un grand nombre d'élèves sont contraints de marcher sur de longues distances pour se rendre à l'école. Dans certaines zones rurales, les enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à l'éducation de base, du fait de l'absence d'établissements scolaires, ce qui rend la politique d'enseignement gratuit irréaliste. Bien que des progrès aient été réalisés, avec près de 1,5 million d'élèves allant à l'école (Ministère de l'éducation, 2014), le défi demeure grand au Libéria où un peu plus d'un demi-million d'enfants ne seraient pas scolarisés (Unicef/Unesco, 2012). La question de l'accès est donc l'un des principaux problèmes entravant le Libéria dans l'atteinte de l'enseignement primaire universel.

La qualité

Au Libéria, la qualité est principalement évaluée sur la base de la performance des élèves. En se référant aux résultats obtenus par les élèves libériens aux examens organisés par le WAEC, certains acteurs éducatifs considèrent que les élèves libériens reçoivent une éducation de piètre qualité, les résultats à ces examens attestant d'un déclin continu de leurs performances. Ainsi, en 2013, aucun candidat n'a été reçu dans la catégorie « division 1 »² et, sur les 27 651 candidats ayant passé l'examen à la session de mai/juin 2014, seuls 13 349, soit 48,26 %, ont été reçus (*Liberian Daily Observer*, 2014). Les résultats 2016 ont également révélé une tendance à la baisse dans les performances scolaires des élèves. Incontestablement, l'offre éducative libérienne n'est pas à la hauteur.

La gouvernance

Au Libéria, les défis éducatifs sont encore aggravés par la faiblesse de la structure de gouvernance au niveau central et décentralisé. 34 % des enseignants ne sont pas formés, avec de larges variations selon les comtés³. Ainsi, 70 % des enseignants du primaire dans le comté de Sinoe n'ont pas reçu de formation. Au total, près de 13 000 enseignants au Libéria n'ont aucun diplôme d'enseignement. La majorité de ceux ayant été formés n'ont reçu qu'une formation initiale, sans remise à niveau ou développement professionnel ultérieurs (Ministère de l'éducation, 2015b). De plus, du fait du soutien budgétaire limité, l'encadrement est souvent dans l'incapacité de contrôler et de superviser activement le fonctionnement des écoles au Libéria.

2. Les candidats reçus à l'examen scolaire avancé de l'Afrique de l'Ouest sont généralement classés en trois « divisions », la « division 1 » correspondant au meilleur niveau. Source : site du WAEC. (NdT)

3. Le Liberia est réparti en 15 comtés, divisés en 68 districts. (NdLR)

DÉFICITS DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU LIBÉRIA

L'introduction d'une politique d'enseignement gratuit et obligatoire est sans nul doute une initiative louable. La gratuité permet en outre d'aider certains parents pauvres à envoyer leurs enfants à l'école. Mais certains coûts cachés ont longtemps entravé l'accès des enfants à l'éducation. Selon l'évaluation menée par le Global Education Cluster⁴ sur les effets de la crise Ébola sur le système éducatif au Libéria dans 351 écoles de neuf des quinze comtés du pays, environ 60 % des enfants interrogés citaient les frais de scolarité comme raison la plus courante pour ne pas aller à l'école. En raison des nombreux défis auxquels est confronté le système éducatif libérien, la politique d'enseignement obligatoire n'est pas mise en œuvre. Cette politique en est toujours au stade d'une promesse qu'il reste encore à tenir, comme en atteste l'énorme disparité entre le nombre des inscriptions et celui des enfants non scolarisés. Le manque d'établissements scolaires publics, notamment dans les comtés de Montserrado et Margibi, démontre en outre le manque de préparation du gouvernement pour faire de cette politique une réalité (Waydon *et al.*, 2016).

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Soixante participants ont pris part à cette étude. Ils ont été sélectionnés au hasard dans les comtés de Montserrado et Margibi. L'échantillon comprenait vingt chefs d'établissements, vingt enseignants et vingt parents.

Un questionnaire a été élaboré afin d'interroger le sens attribué à l'enseignement obligatoire au Libéria. Deux questions d'ordre général étaient posées pour savoir si l'enseignement obligatoire est considéré comme commun à tous les élèves et ce qui est enseigné à tout le monde à l'école. Ces deux questions principales donnaient lieu à dix sous-questions visant à approfondir ces thèmes.

Le ministère de l'éducation a été consulté sur le principe et l'objectif de l'étude. FREE Liberia a ensuite sollicité une lettre d'autorisation, qui lui a été adressée par le ministère. L'équipe de recherche a également demandé à avoir accès à un répertoire des chefs d'établissement, qui ont été contactés et interrogés. Les chefs d'établissement ont mis en contact FREE Liberia avec des parents, à travers l'association parents-enseignants, qui ont également été interrogés. La participation à l'étude était entièrement volontaire et la confidentialité assurée. Les enquêteurs (personnel de FREE Liberia) ont participé à une journée de formation sur l'éthique de base des techniques de recherche et de collecte

4. Le Global Education Cluster est un forum international pour la coordination et la collaboration en éducation dans les situations d'urgence. Il rassemble des ONG, des agences des Nations Unies, des universitaires et d'autres partenaires dans l'objectif commun d'assurer la fourniture de services éducatifs aux populations touchées par les crises humanitaires. Source : <http://educationcluster.net/> (NdT)

de données, afin de consolider leurs compétences et de pouvoir effectuer leur tâche efficacement. En moyenne, les participants ont été interrogés et/ou ont participé à des groupes de discussion pendant 30 à 45 minutes.

RÉSULTATS

Le point de vue des chefs d'établissement et des enseignants

L'éducation obligatoire

Pour les chefs d'établissement et les enseignants interrogés, l'éducation doit être accessible à tous les enfants, et les parents doivent à tout prix être obligés d'envoyer leurs enfants à l'école. Un chef d'établissement se distingue cependant :

« Pour autant que je sache, le Libéria n'a pas d'enseignement obligatoire car aucun parent n'est forcé d'envoyer son enfant à l'école, c'est encore une question de choix. »

Pour que cela advienne, il faudrait que les contrevenants à la politique d'enseignement obligatoire soient appréhendés et forcés de respecter les dispositions de la loi. En ce qui concerne la gratuité, certains remarquent que l'enseignement n'est que partiellement gratuit dans le secteur public. Ils reconnaissent l'existence de coûts cachés, qui selon eux sapent la mise en œuvre de la politique. Selon un autre participant, la politique d'enseignement gratuit et obligatoire du Libéria est floue en ce qui concerne les rôles et responsabilités qui incombent aux parents ou tuteurs.

L'éducation obligatoire

100 % des participants interrogés ont indiqué que la politique d'enseignement gratuit et obligatoire du Libéria n'est pas commune à tous les élèves car cette politique est limitée aux écoles publiques. En outre, 80 % disent espérer que les élèves apprennent effectivement les contenus inscrits dans le curriculum national développé par le ministère de l'éducation. Les 20 % restants, s'ils sont d'accord pour enseigner les contenus du curriculum, ont précisé que ceux-ci devraient être associés à des orientations professionnelles, des concepts de paix et des compétences pour la vie, afin de doter les apprenants de compétences utiles à l'issue de leur éducation de base.

« L'apprentissage actuel est inefficace dans notre école. Les classes sont surchargées, avec pas assez de places assises, ce qui rend l'apprentissage très difficile. Je souhaiterais voir les élèves apprendre la littérature et la numératie dans un environnement favorable ». (Un chef d'établissement)

Enfin, sur la question de la fourniture de l'offre, les personnes interrogées sont unanimement d'accord pour dire que l'enseignement obligatoire est dispensé dans le même type d'école, en utilisant le même curriculum, et que les enfants non scolarisés sont la cible principale.

Les contenus d'enseignement dispensés à tous les élèves

Les participants ont indiqué que le curriculum national est le principal outil utilisé pour enseigner dans les écoles du Libéria. Le curriculum libérien se concentre notamment sur des matières comme l'anglais, la lecture, l'orthographe, l'écriture, les sciences, les mathématiques, les études sociales, etc. Certains participants ont néanmoins mentionné l'éducation à la santé et à l'hygiène, ainsi que d'autres activités extracurriculaires telles que le sport, comme étant au centre des contenus enseignés aux élèves à l'école.

Certains participants sont d'avis qu'un grand nombre d'élèves achèvent le lycée sans les compétences nécessaires, hormis celles scolaires, comme par exemple : l'informatique, l'agronomie, l'hôtellerie, l'économie domestique, l'entrepreneuriat, la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la coiffure, la réparation et l'entretien automobile. Ils admettent néanmoins que ces compétences s'acquièrent le plus souvent en dehors des écoles formelles diplômantes. Quant aux influences internationales, plus de 60 % des personnes interrogées pensent que le système éducatif du Libéria subit un certain niveau d'influence internationale. Ils soulignent en particulier le fait que l'introduction de la politique d'enseignement gratuit et obligatoire en 2001 puis en 2011 est le résultat de ce type d'influence, et qu'elle s'avère irréalisable dans les faits.

Enfin, en ce qui concerne d'autres composantes spécifiques de l'enseignement obligatoire, les tendances récentes ou les discussions actuelles, les personnes interrogées ont identifié la littératie et la numératie comme composantes essentielles. Elles ont également mentionné d'autres programmes d'éducation alternatifs, comme le projet de l'agence USAID « *Advancing Youth* » [faire progresser la jeunesse], qui comprend des composantes comme la littératie, la numératie, les compétences pour la vie et la préparation au monde du travail afin de promouvoir l'apprentissage des élèves, en particulier des enfants non scolarisés et des jeunes. Au sujet de discussions récentes ou en cours, 85 % des participants ont déclaré n'être au courant d'aucune discussion particulière. Néanmoins, 15 % d'entre eux pensent que le gouvernement du Libéria pourrait donner une nouvelle orientation à la politique actuelle, à travers l'introduction par le ministère de l'éducation du principe du partenariat public-privé dans le système éducatif.

En ce qui concerne les contenus à privilégier et les valeurs à enseigner, les opinions divergent. Certains ont indiqué que le curriculum ne doit pas être enseigné de manière partielle. Selon d'autres, il vaut mieux se concentrer sur l'enseignement de la littératie et de la numératie aux élèves. Ils sont cependant tombés d'accord sur les valeurs à transmettre, en identifiant l'enseignement moral et religieux comme matière permettant d'inculquer des valeurs morales aux élèves. De plus, certains répondants ont cité l'obéissance, le respect, la ponctualité, un comportement moral et les concepts de paix comme d'autres valeurs qu'ils promeuvent dans leurs écoles respectives. Ainsi, les écoles privées

professionnelles donnent habituellement la priorité à l'enseignement moral et religieux, comprenant les valeurs d'obéissance et de respect, sur la base des valeurs fondamentales de ces établissements.

Selon plus de 90 % des personnes interrogées, aucun accent n'est actuellement mis sur l'enseignement des compétences pour la vie au sein des écoles libériennes. Même si les autorités éducatives sont conscientes de cette lacune, le manque d'enseignants formés et d'infrastructures nécessaires pour permettre aux élèves d'acquérir de telles compétences à l'école constitue un défi évident. Par exemple, la majorité des écoles publiques et privées du Libéria ne disposent pas de salles informatiques pour les élèves, ce qui rend l'enseignement de l'informatique impossible en pratique. Les élèves n'ont donc pas la possibilité d'apprendre ces compétences pour la vie à l'école.

« Nous ne disposons même pas de bons équipements, pas de bibliothèques, pas de laboratoires, sans parler de salles informatiques ; ils n'apprennent rien qui ressemble à des compétences pour la vie » (Un participant).

En ce qui concerne l'équilibre entre les niveaux local, national, régional et universel dans ce qui est enseigné, les avis diffèrent pour savoir si ce qui est enseigné au Libéria place les élèves libériens sur un pied d'égalité avec ceux du reste du monde. Selon certains, le curriculum national ne pose pas de problème, le principal défi étant le manque d'enseignants qualifiés et d'environnements d'apprentissage favorables, nécessaires pour parvenir à transmettre effectivement le contenu du curriculum aux apprenants. Pour d'autres, le curriculum national s'encombre de contenus inutiles, dont certains sont au-dessus du niveau des élèves, les obligeant à apprendre plus de contenus que ce qui est requis si l'on se réfère à d'autres situations. Néanmoins, certains participants pensent que le curriculum national présente des limites, notamment parce qu'il ne correspond pas au programme du WAEC, ce qui contribuerait à expliquer la sous-performance des élèves libériens aux examens du WAEC. Une autre limite réside également, selon eux, dans le manque de parcours professionnels proposés aux élèves au sein des écoles de base pour qu'ils puissent commencer à réfléchir à leurs aspirations de long terme.

Le point de vue des parents sur leur rôle dans le cadre de l'enseignement obligatoire

Près de la moitié des parents interrogés déclarent être au courant de la politique d'enseignement gratuit et obligatoire, qui précise que leur rôle est d'envoyer leurs enfants à l'école et de pourvoir à leurs besoins de base comprenant les uniformes, les manuels, l'alimentation et le transport. Certains parents ont remarqué qu'il est également de leur devoir de fournir conseils et motivation à leurs enfants afin qu'ils aillent à l'école. Mais la majorité des parents a cependant laissé entendre que leur rôle est mis à mal notamment par le taux de chômage élevé, qui leur rend difficile d'assumer les coûts cachés de l'éducation de leurs enfants.

DISCUSSION

Cette étude a révélé que, pour que la politique d'enseignement gratuit et obligatoire devienne une réalité au Libéria, celle-ci doit encore s'incarner au-delà d'un simple document d'intention politique. Elle doit se doter des mécanismes appropriés afin que les élèves aient la possibilité d'accéder à l'environnement scolaire et de recevoir une éducation de qualité. Néanmoins, la somme des défis en matière d'accès, de qualité et de gouvernance au sein du système éducatif, associée à l'incapacité de certains parents à assumer les coûts cachés de l'éducation, a aggravé la situation, rendant cette politique dormante et inefficace. Un grand nombre de participants ont ainsi exprimé leur déception quant à la mise en œuvre de cette politique. S'ils admettent que cette politique est pleine de bonnes intentions, ils pensent qu'elle doit passer d'une simple déclaration d'intention à une politique réaliste et réalisable. Pour commencer, il faut obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école à tout prix, ce qui doit faire partie de la définition même de l'enseignement obligatoire. Les écoles doivent également être accessibles et les parents doivent disposer des opportunités qui leur permettent de faire face aux coûts cachés de l'éducation de leurs enfants. Ces coûts cachés, qui comprennent les uniformes, les chaussures, les manuels, etc., semblent être l'un des principaux facteurs entravant la mise en œuvre de l'enseignement gratuit et obligatoire au Libéria.

Le curriculum national étant un élément essentiel pour définir ce qui est enseigné à l'école au Libéria, il semble nécessaire d'y intégrer les compétences pour la vie afin d'accroître la valeur de ce que les élèves apprennent. En tant que premier responsable de l'éducation de ses citoyens, le gouvernement libérien, à travers le ministère de l'éducation, doit prendre l'initiative pour garantir que les élèves du secteur public disposent de ces compétences pour la vie ; les écoles privées leur emboîteront le pas ensuite. Malgré les préoccupations exprimées, les répondants se sont montrés optimistes et pensent que les contenus enseignés à l'école permettent aux élèves libériens de se situer sur un pied d'égalité avec leurs homologues de par le monde. Comme le soulignent Waydon *et al.* (2016), évaluer la politique d'enseignement gratuit et obligatoire du gouvernement libérien est un projet qui vaut la peine d'être mené, et le besoin d'un enseignement gratuit existe. L'éducation ne peut sans doute pas être gratuite pour tous mais les enfants les plus démunis en âge d'être scolarisés pourraient être ciblés principalement et parrainés, afin d'être mis au niveau des autres enfants qui disposent des ressources nécessaires.

« Avec un tel taux de pauvreté et de chômage, il n'est pas possible de mettre en œuvre cette politique car les mécanismes nécessaires pour la sous-tenir ne sont pas en place ». (Un participant)

Un tel défi ne pourra être relevé qu'avec une volonté politique constante, dans l'intérêt d'une éducation de qualité pour les enfants libériens.



La politique d'enseignement gratuit et obligatoire du Libéria en est encore à ses balbutiements. Son existence au cours des deux dernières décennies n'a pas encore entraîné les résultats escomptés. Au contraire, cette politique est devenue un fardeau pour certaines écoles, les chefs d'établissement étant souvent contraints d'inscrire les élèves même en l'absence d'espace d'apprentissage disponible. Si tous ces enfants doivent bien entendu être accueillis dans les écoles dans le contexte d'une éducation universelle, cela a de sérieuses implications sur l'enseignement et l'apprentissage. Certaines salles de classe ne sont pas assez spacieuses pour recevoir l'ensemble des élèves inscrits, et la situation est encore aggravée par le manque de places assises et de professeurs qualifiés. En conséquence, le ministère de l'éducation du Libéria indique l'augmentation du nombre d'élèves inscrits et reconnaît également la persistance des mauvais résultats d'apprentissage (Ministère de l'éducation du Libéria, 2015b).

L'absence de commun dans l'enseignement gratuit et obligatoire des élèves au Libéria, révélé par cette étude, tient au fait que celui-ci se limite aux écoles publiques. Afin d'y remédier, le gouvernement doit aller plus loin et relever le défi de travailler avec certaines écoles privées, afin de permettre aux enfants non scolarisés d'avoir accès à une éducation de base gratuite ou à un coût limité pour les parents. Il serait très intéressant pour le ministère de pouvoir disposer d'accords spéciaux avec certaines écoles privées, dans certains lieux où il n'y a pas d'écoles publiques, ou à capacité limitée, afin de pouvoir offrir à un certain nombre d'enfants la possibilité d'aller à l'école gratuitement, parrainés par le gouvernement ou via un programme de subventions. Le curriculum national, qui fixe les bases de ce qui est enseigné à l'école, doit s'efforcer de préparer les élèves de manière holistique à leurs futures tâches. Cela leur permettrait de terminer leur éducation de base et de se préparer pour le niveau de l'enseignement secondaire. Des projets sont en cours au niveau du ministère de l'éducation, sous l'administration de George K. Werner, afin de revisiter le curriculum national libérien pour le rendre plus pertinent et garantir le développement holistique des apprenants. En outre, le ministère lance actuellement une consultation auprès du WAEC afin de rendre cohérents entre eux le programme du WAEC et le curriculum national libérien. Cela est probablement lié aux sous-performances continues des élèves libériens aux examens du WAEC, qui sont actuellement le seul indicateur utilisé pour mesurer la performance des élèves au niveau national. Cet organisme est la principale instance évaluative d'Afrique de l'Ouest, légalement chargée de définir et d'organiser les examens correspondant aux besoins publics des pays anglophones d'Afrique de l'Ouest, ainsi que de décerner des certifications comparables à celles d'autres autorités évaluatives équivalentes au niveau international. Son mandat est d'aider au développement d'une éducation de qualité, de garantir que les standards éducatifs sont respectés et de fournir aux populations d'Afrique de l'Ouest une vision des grands potentiels qui résident dans l'éducation, au-delà des examens⁵.

5. Voir le site internet du WAEC : <http://www.liberiawaec.org/history.html> (en anglais).

Il est également important pour le gouvernement et les chefs d'établissement de garantir que des extensions ou des annexes sont disponibles, ou de construire de nouvelles infrastructures éducatives afin de remédier à la situation de surpopulation des salles de classe, en particulier dans les zones urbaines. Il leur faut aussi garantir que l'environnement scolaire est sûr, adapté aux enfants et qu'il dispose d'enseignants motivés, de bibliothèques et de laboratoires. De plus, il est difficile d'actualiser les objectifs de cette politique en l'absence de mécanisme de mise en œuvre. Le ministère de l'éducation devrait en outre organiser un groupe de travail intersectoriel, avec toutes les parties prenantes du système éducatif, pour s'assurer que les parents adhèrent à cette politique. L'accent devrait être mis sur les zones où les nouvelles infrastructures scolaires ne sont pas utilisées à plein. Le gouvernement et le ministère devraient en outre consentir un effort continu pour améliorer les processus d'accès, de qualité et de gouvernance dans le secteur éducatif. La participation active de toutes les parties prenantes du secteur éducatif devrait également être recherchée (parents, chefs d'établissement, enseignants, élèves, ministère et partenaires), afin de rendre le système éducatif du Libéria plus dynamique. Les parents respectent les politiques adoptées par le ministère et contribuent à la réalisation de leurs objectifs. Ils devraient également travailler avec des physiothérapeutes pour aider à améliorer l'environnement d'apprentissage de leurs enfants. Enfin, s'il est évident que le gouvernement libérien fait face à des contraintes budgétaires, le budget éducatif devrait cependant être relevé d'année en année, afin de permettre au ministère de l'éducation de renforcer ses capacités et de dépasser son rôle actuel, qui consiste à payer les personnels éducatifs, en fournissant le financement adéquat pour des programmes éducatifs pertinents, qui feraient la promotion d'un enseignement et d'un apprentissage de qualité dans les écoles.

BIBLIOGRAPHIE

- LIBERIAN DAILY OBSERVER (2014) : « WAEC Reports 'Appalling Results' in May/June Exams », 12 mai 2014. [en ligne] [<https://goo.gl/uKzd5L>]
- MINISTRY OF EDUCATION [LIBERIA] (2015) : *Annual Report*, Ministry of Education, Republic of Liberia.
- MINISTRY OF EDUCATION [LIBERIA] (2015b) : *Getting to Best. The Ministry of Education's Priorities 2015-2017*, Ministry of Education, Republic of Liberia.
- MINISTRY OF EDUCATION [LIBERIA] (2014) : *Annual School Census*, Education Management Information System, Ministry of Education, Republic of Liberia.
- REPUBLIC OF LIBERIA (2011) : *Education Law, Education Reform Act of 2011* (Title 10, Liberian Code of Laws Revised), Libéria : Ministry of Foreign Affairs.
- REPUBLIC OF LIBERIA (1986) : *The Constitution of the Republic of Liberia*.
- RIGHT TO EDUCATION PROJECT (2014) : *International Instruments: Free and compulsory education*. [<https://goo.gl/FF0zUA>]
- UNESCO (2000) : *Education World-wide, The right to education towards education for all throughout life*, Éditions Unesco.
- UNICEF/UNESCO (2012) : *Out-of-School Report*, Global Initiative of Out-of-School Children, Liberia Country Study, Profiles of Children Out-of-School.
- WAYDON E.B., LIU Y. et KETTER L.K. (2016) : *Free and Compulsory Primary Education Policy in Liberia: Gap between Promise and Actual Performance*.